



POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 6 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 11 minutes du matin, Poste.
9 — 02 — — Omnibus.
1 — 45 — — soir, Omnibus.
4 — 13 — — Express.
7 — 18 — — Omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
8 — 41 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.
5 — 57 — — soir, Omnibus.
10 — 34 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

A Berlin, on ne suit pas sans inquiétude les efforts qu'on fait à Paris et à Vienne pour arriver à un rapprochement. On sent qu'il y a là un commencement d'entente, et comme cette entente peut être dirigée contre la Prusse, il est naturel qu'on s'en inquiète. Ainsi la nouvelle que le voyage de l'empereur François Joseph ne se trouve qu'ajourné, n'est pas du goût du cabinet de Berlin, et, de son côté, il tentera quelques efforts pour se rapprocher de la cour de Vienne. La visite de la reine douairière à sa sœur l'archiduchesse Sophie aura, selon toute probabilité, la proportion d'un événement politique.

La frontière des Etats pontificaux est gardée par des forces militaires imposantes. Des patrouilles d'infanterie et de cavalerie ne cessent pas de circuler et des postes militaires ont été établis sur divers points. Deux officiers supérieurs d'état-major doivent partir de Florence avec des plans pour la répartition des détachements. L'ordre est formellement donné de ne pas faire usage des armes, si ce n'est en cas de résistance absolue. Les bruits les plus étranges et les plus contradictoires ne cessent pas de courir.

Le général Prim, qui a quitté Paris subitement, accompagné du colonel de Tende, va, dit-on, débarquer sur un point de l'Espagne, inconnu, bien entendu, et prendre la direction de l'insurrection.

On assure que les partisans d'O'Donnell se

préparent de leur côté à tenter un mouvement à Madrid.

Des nouvelles particulières confirment que Juarez a fait fusiller 200 chefs impérialistes prisonniers et autant d'autres individus appartenant à l'Assemblée des notables qui avait proclamé l'empire de Maximilien. On dit que ces derniers étaient presque tous des propriétaires, de hauts fonctionnaires et des juriconsultes renommés. Les soldats étrangers et leurs officiers ont été embarqués pour l'Europe.

LES ACTES DE MAXIMILIEN.

Nous avons rappelé le décret du 3 octobre 1865. Mais pour que la vérité soit entière, nous devons faire connaître la proclamation qui accompagnait le décret, pour en définir le caractère et la portée :

« Mexico, 2 octobre 1865.

» Mexicains,

» La cause qu'a soutenue avec tant de courage et de constance don Benito Juarez avait déjà succombé, non-seulement devant la volonté nationale, mais aussi devant la loi même que ce chef invoquait à l'appui de ses titres. Cette cause avait dégénéré en guerre de bandes, aujourd'hui cette guerre même est abandonnée par le fait que son chef est sorti du territoire de la patrie.

» Le gouvernement national a été longtemps indulgent : il a prodigué sa clémence, pour laisser aux égarés, à ceux qui ne connaissent pas les faits, la possibilité de s'unir à la majorité de la nation et de rentrer dans le chemin du devoir. Il a atteint son but : les honnêtes

gens se sont groupés sous sa bannière et ont accepté les principes justes et libéraux qui guident sa politique. Le désordre n'est maintenu que par quelques chefs égarés par des passions qui n'ont rien de patriotique, et, avec eux, par des hommes démoralisés qui ne sont pas à la hauteur des principes politiques, ainsi que par la soldatesque sans frein, qui reste toujours comme dernier et triste vestige des guerres civiles.

» Désormais, la lutte ne sera plus qu'entre les hommes honorables de la nation et les bandes de criminels et d'aventuriers. L'indulgence cesse dès aujourd'hui, car elle ne profiterait qu'au despotisme des bandes, à ceux qui incendient les villages, à ceux qui volent et qui assassinent des citoyens pacifiques, de malheureux vieillards et des femmes sans défense.

» Le gouvernement, fort dans sa puissance, sera désormais inflexible pour le châtiement, ainsi que le réclament les droits de la civilisation, ceux de l'humanité et les exigences de la morale.

MAXIMILIEN. »

Ainsi, Juarez n'était plus sur le sol mexicain, Juarez n'était plus même président aux termes de la loi, quand Maximilien a consenti à signer le décret du 3 octobre.

Mais, dans ce décret même, il y a un article 14, qui parle plus haut encore en faveur de Maximilien. Le voici :

« Art. 14. Amnistie est accordée à tous ceux qui ont appartenu ou appartiennent à des bandes armées, s'ils se présentent à l'autorité avant le 15 novembre prochain, pourvu qu'ils n'aient commis aucun autre délit à compter de la date de la présente loi.

» L'autorité recueillera les armes de ceux qui se présenteront pour jouir des bénéfices de l'amnistie. »

Amnistie sans condition d'aucune sorte ! Si donc, l'empereur Maximilien a été jugé d'après son propre décret, il devait avoir la vie sauve. Mais le tribunal de Queretaro a-t-il jugé d'après une autre loi que l'inspiration de sa colère et la soif de vengeance ?

On lisait dans le *Moniteur* du 1^{er} décembre 1865 :

« Aux termes de la loi martiale, Arteaga et Salazar, chef des dissidents dans le Michoacan, ont été passés par les armes. »

Sur le point d'être exécuté, le général Arteaga adressait à sa mère la lettre qu'on va lire :

« Uruapan, 20 octobre 1865.

» A dona Apolinia Magallones de Arteaga (Aguas Calientes).

» Ma mère adorée, j'ai été fait prisonnier le 15 de ce mois par les troupes impériales, et demain je serai fusillé.

» Je vous en supplie, maman, pardonnez-moi tout le mal que je vous ai fait pendant tout le temps que j'ai suivi la carrière des armes contre votre volonté.

» Maman, en dépit de tous mes efforts pour venir à votre aide, je vous ai envoyé tout ce dont je pouvais disposer en avril dernier. Mais Dieu est avec nous, il ne permettra pas que vous périssez, non plus que ma sœur Trinidad, la petite yankee.

» Je ne vous ai pas parlé jusqu'ici de la mort de mon frère Louis, parce que je crai-

FEUILLETON.

34

LES MAGICIENNES D'AUJOURD'HUI.

(Suite.)

— Je vous en supplie, ne me perdez pas ! dit Coraly à sa belle-fille, lorsque Théobald eut disparu.

— Oh ! certes, répondit la Bonne-Etoile, je me garderai bien de parler de tout ceci à mon père ; je ne répondrais pas de son premier mouvement ! Mais je me charge, moi, de veiller sur l'honneur de la famille. Le nom que vous portez doit rester pur, c'est celui de mon père, c'est le mien, c'est celui de ma sainte mère !... Chaque fois que je vous entends nommer : Madame Dorvigny, je retourne ma pensée vers ma mère... je la vois... Un nom prononcé, c'est comme un ressort caché, que l'on pousse et qui laisse voir un portrait... Oh ! oui, je veillerai sur ce nom, que tout le monde prononce avec respect : je suis comme le porte-drapeau du régiment, je défends mon étendard.

— Mais personne ne songe à le déshonorer, dit Coraly, en reprenant sa fierté.

— Prouvez-le donc, en exigeant de M. Théobald

qu'il nous fasse demain ses adieux, et ne reparaisse pas plus dans notre maison de campagne que dans celle de Paris... Je vous jure que nous serions tous délivrés de lui depuis longtemps, si je n'avais craint, en le congédiant, de donner des soupçons à mon père.

— C'est juste, s'écria la jeune femme en se rattachant à cette idée, comme à une branche protectrice. — L'arbre du mal a tant de rameaux ! Il est incroyable qu'on parle si souvent des branches de salut, et jamais des branches de perdition.

— Il suffira, continua Coraly, de me montrer plus froide, plus réservée avec M. Théobald, qui, du reste, n'est pour moi qu'un ami dévoué... Mais le congédier !... gardons-nous bien d'une pareille imprudence !

— Mais, s'écria Stella, avec l'impétuosité de son père, dites-moi donc tout de suite que vous ne prétendez pas sacrifier votre amour, cet amour félon, déloyal, qu'il faut arracher comme une mauvaise herbe. Vous ne comprenez donc pas que l'honneur d'une femme mariée n'est pas seulement à elle, et qu'il appartient aussi à son mari.

— Ju le sais, balbutia Coraly, qui l'écoutait avec émotion.

Stella remontait la conscience, qui recommençait à marcher.

— Celui que vous songez à trahir, continua Stella en s'animant encore, c'est mon père, Madame !... Il a mis en vous toute sa confiance, toute son adoration, car vous m'avez enlevé une partie de son cœur... Et c'est ce cœur si loyal, si dévoué, que vous voulez briser !... Mais c'est de la lâcheté, Madame, et nous autres, filles de militaires, nous avons horreur de la lâcheté !

Il y a des reproches, des insultes même, qui tombent si juste sur la conscience, qu'il faut les subir, au lieu de s'en révolter : chaque mot de Stella éveillait un remords dans le cœur de Coraly.

Tout-à-coup la jeune femme se cacha la tête entre les mains et fondit en larmes.

La colère de Stella s'éroula subitement, une larme dit tant de choses !... On croit voir trembler le cœur au fond de cette goutte d'eau ; elle le purifie, quand il en a besoin ; il y a toujours de l'eau bénite dans une larme de repentir.

Stella écarta les deux mains de Coraly et les retint entre les siennes.

— Du courage ! lui dit-elle, vous souffrirez un peu ; mais vous serez si heureuse ensuite d'avoir

rempli votre devoir... Eloignez-le, aidez-moi à trouver quelque prétexte plausible. Jusqu'à présent nous avons été... presque ennemies. Voulez-vous que nous soyons sœurs ?

Coraly se jeta tout en larmes dans les bras de Stella.

Ce fut alors que le colonel parut avec Mme Mélusine.

— Ma femme et ma fille qui s'embrassent ! s'écria-t-il charmé de ce spectacle, tout nouveau pour lui. Il y a donc un traité de paix entre mes deux chères puissances, un traité que l'on vient de signer sur la joue, et ce n'est pas sur parchemin, je m'en vante, c'est sur papier satiné. Tiens, tu as pleuré, dit-il à sa femme.

— Ce n'est rien, répliqua vivement Stella, c'est un mot dans la conversation qui l'a émue. On a des jours comme cela.

— Au fait, reprit le colonel, les femmes, ça pleure toujours.

Stella aperçut Mme Mélusine, qui, malgré son air patelin, était furieuse d'avoir vu échouer son artistique combinaison.

Stella aurait tant aimé trouver sur son chemin, ces limaces rouges, à cornes noires, qui sortent de

gnais de vous faire mourir de chagrin. Il a péri à Tuxpan, Etat de Yalisco, vers le 1^{er} janvier dernier.

» Maman, je ne laisse rien qu'un nom sans tache, car je n'ai jamais rien pris qui ne fût à moi. J'espère que Dieu me pardonnera mes péchés et me recevra dans sa gloire.

» Je meurs en chrétien et je vous dis adieu à tous, à vous, à Dolores, à toute la famille, comme votre fils très-obéissant.

» Signé : JOSÉ MARIA ARTEAGA. »

Le général Salazar prenait aussi la plume, au moment d'être fusillé, pour écrire à sa mère les lignes qu'on va lire :

« Uruapan, 20 octobre 1865.

« Mère adorée, il est sept heures du soir, et le général Arteaga, le colonel Villa-Gomez, trois autres chefs et moi-même nous venons d'être condamnés. Ma conscience est tranquille. Je vais descendre dans la tombe à 55 ans, sans tache dans ma carrière militaire, sans souillure sur mon nom. Ne pleurez pas, mais prenez courage, car le seul crime de votre fils est d'avoir défendu une cause sainte, l'indépendance de son pays. C'est pour cela que je vais être fusillé. Je n'ai pas d'argent, car je n'ai rien mis de côté; je vous laisse sans fortune, mais Dieu vous aidera, vous et mes enfants qui seront fiers de porter mon nom.

» Conduisez mes enfants et mes frères dans la voie de l'honneur, car l'échafaud ne peut flétrir le nom d'un patriote.

» Adieu, chère mère, je recevrai vos bénédictions dans ma tombe. Embrassez mon bon oncle Louis pour moi, Tecla, Lupe et Isabelle, mon homonyme, ainsi que Carmélita, Cholita et Manuelete. Donnez-leur beaucoup de baisers et l'adieu le plus profond de mon cœur. Je lègue au premier ma montre d'argent, à Manuel quatre lots de vêtements. Bien des affectueux compliments à mes oncles, mes tantes et mes cousines, à tous mes amis patriotes, et recevez le dernier adieu de votre dévoué et obéissant fils qui vous aime beaucoup.

Signé : CARLOS SALAZAR. »

La *Esperanza*, de Queretaro, donne sur les derniers jours de Maximilien des détails remplis d'intérêt, que reproduit le *Journal de Rouen*, et, s'ils sont véridiques, ils font le plus grand honneur au malheureux prince. Celui-ci, sur la signification qu'il reçut de comparaître devant le conseil de guerre, protesta, demandant à être jugé par la Chambre des notables qui l'avait appelé au trône. Cette faveur lui fut refusée; mais Juarez lui offrit la vie sauve s'il jurait de ne jamais fouler le sol mexicain et signait, avec cette déclaration, sa propre déchéance. Maximilien répondit qu'il accepterait cette double condition si l'on épargnait les officiers et les soldats capturés avec lui. Cette réponse fut l'occasion de pourparlers qui n'a-

boutirent point. Maximilien, Méjia et Miramon furent alors conduits devant le tribunal; la séance dura une heure; la condamnation de l'empereur et de ses deux généraux y fut prononcée.

Les trois prisonniers furent alors enfermés dans un couvent qui servait d'hôpital. On ne leur permit de voir que l'abbé Fischer, secrétaire et confesseur de Maximilien, et l'évêque de Queretaro. La nuit se passa en conversation à voix basse entre les prisonniers. Ils se confessèrent. Miramon souffrait beaucoup de sa blessure à l'œil, qu'il pansait avec de l'eau fraîche. Méjia finit par s'endormir profondément. Maximilien écrivit deux lettres, la première en allemand, adressée à l'archiduchesse Sophie, sa mère, la seconde pour sa femme. Il les remit l'une et l'autre à l'évêque, en le priant de les faire parvenir. Il y joignit une mèche de cheveux que la femme d'un garde vint elle-même lui couper; il la baisa, la roula et la glissa dans l'enveloppe déjà cachetée.

Vers quatre heures, Maximilien désira entendre la messe, qui fut dite par l'évêque; on éveilla Méjia, tous trois communièrent.

Il paraît qu'après la messe l'empereur resta longtemps agenouillé sur la pierre dure — il n'avait pas de prie-Dieu — les yeux cachés et le front appuyé sur ses mains. On ne sait s'il priait ou s'il pleurait. Miramon était pâle et Méjia était radieux. Il ne faut pas oublier qu'il est Indien, et que c'est une gloire pour lui de mourir avec son maître, à ce qu'il prétend.

Lorsque sept heures sonnèrent, on entendit la musique de la procession et le capitaine Gonzalès entra dans la chapelle avec les bandeaux. Miramon se laissa lier la tête sans faire un mouvement. Méjia refusa et, comme le capitaine essayait de surmonter sa résistance, l'évêque dit quelques mots tout bas au général qui se soumit. Mais l'empereur s'avancant déclara que pour lui il ne souffrirait pas qu'on lui cachât les yeux. Après un moment d'hésitation, Gonzalès salua avec bienveillance et alla prendre la tête de l'escorte.

Le cortège se rendit au lieu du dernier supplice, sur le sommet d'une colline. Arrivé là, Maximilien regarda fixement le soleil levant, puis ouvrit sa montre dans laquelle se trouvait une réduction du portrait de l'impératrice Charlotte, et remit la montre à l'abbé Fischer, en le priant de porter ce souvenir à sa chère femme.

Cependant les cloches sonnaient lentement le glas des agonisants. Les soldats de Juarez agitèrent en ce moment leurs fusils. L'empereur crut qu'on allait tirer et embrassa ses deux camarades, Méjia rendit à Maximilien son étreinte avec des mots entrecoupés que personne n'a entendus.

L'évêque, s'avancant, dit à Maximilien : Sire, donnez au Mexique tout entier en ma personne, le baiser de réconciliation; que

Votre Majesté pardonne tout à l'heure suprême.

L'empereur, agité intérieurement par une émotion visible, se laissa silencieusement embrasser. Puis, élevant la voix avec force, il s'écria :

— Dites à Lopez que je lui pardonne sa trahison; dites au Mexique entier que je lui pardonne son crime!

Puis, Sa Majesté serra la main de l'abbé Fischer, qui, ne pouvant parler, tomba aux genoux de l'empereur en couvrant de larmes ses deux mains qu'il baisait.

Beaucoup de gens pleuraient abondamment; Maximilien dégagea avec douceur ses mains, et, faisant un pas en avant, dit ironiquement avec un triste sourire à l'officier qui commandait l'exécution :

— A la *disposicion de usted*.

Au moment où, sur un signe de l'épée, les fusils s'abattirent sur sa poitrine, il murmura quelques mots en allemand et la détonation enveloppa les spectateurs de fumée. Miramon roula foudroyé comme une masse. Méjia, resté debout, battait l'air de ses bras, une balle dans l'oreille vint l'achever à bout portant.

L'empereur fut renversé sur la croix, qui soutenait son corps; on l'enleva aussitôt et on le plaça dans le cercueil avec les deux généraux. La sépulture fut donnée sur-le-champ à ses restes mortels dans le cimetière même, et l'évêque a donné l'absoute.

... Le général Corona fit appeler l'évêque et exigea la remise des lettres. Celle de l'archiduchesse Sophie ne fut pas ouverte, c'était la mère du condamné et elle ne pouvait rien contenir qui parût dangereux; celle de l'impératrice Charlotte fut décachetée, et le secrétaire en prit cette copie :

« Ma bien-aimée Carlotta,

» Si Dieu permet que tu guérisses un jour et que tu lises ces lignes, tu apprendras toute la cruauté du sort qui me frappe sans relâche depuis ton départ pour l'Europe. Tu as emporté avec toi ma fortune et mon âme. Que n'ai-je écouté ta voix.... Tant d'événements, hélas! tant de coups subits ont brisé le faisceau de mes espérances, que la mort pour moi est la délivrance heureuse et non l'agonie. Je tomberai glorieusement comme un soldat, comme un roi vaincu, mais non déshonoré... Si tes souffrances sont trop vives, si Dieu t'appelle bientôt à me rejoindre, je bénirai sa main divine qui s'est appesantie sur nous... Adieu... adieu!

« Ton pauvre MAX. »

Cette lettre est écrite en français.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Lundi, dès trois heures, les Champs-Élysées et l'avenue de la Grande-Armée étaient cou-

verts de soldats. Les abords des Tuileries étaient occupés par les chasseurs de Vincennes et les voltigeurs. Plus loin venaient les turcos et toute la garde nationale.

À quatre heures, sont arrivés l'empereur et le sultan, tous deux suivis de leur nombreux état-major, le sultan portant le grand cordon de la Légion d'Honneur, l'empereur le grand cordon du Medjidié.

Après avoir parcouru de front toutes les lignes, le cortège se plaça devant le palais de l'Industrie, et les troupes défilèrent devant les deux souverains.

Le sultan avait avec lui le général de Bénéville, aide-de-camp de l'empereur; M. le marquis de Caux, écuyer de l'empereur; tous deux détachés près du sultan.

L'empereur était accompagné par le général Fleury, le général Rollin, le général vicomte Pajol, le vicomte de Davillier et le marquis de Castellane.

On remarquait dans le nombreux cortège Méhemmed-Momad-Effendi, héritier présomptif du trône de Turquie; le grand-duc régnant de Saxe-Weimar, le prince d'Orange, le prince Napoléon, le duc d'Aoste, le prince de Saxe-Weimar et le prince de Monténégro.

— On parle dans le monde politique d'une enquête qui serait ouverte sur la partie administrative de l'expédition du Mexique et sur les conditions dans lesquelles se trouvaient placés à Mexico les pouvoirs civil et militaire.

Nous ne savons jusqu'à quel point cette nouvelle est fondée.

Quoi qu'il en soit, il est certain que le gouvernement se préoccupe des conditions matérielles dans lesquelles Maximilien a quitté le pouvoir et des faits que sa mort malheureuse aurait clairement révélés.

— On assure qu'à la réception des dernières nouvelles du Mexique, notre ministre de la marine, l'amiral Rigault de Genouilly, aurait télégraphié à New-York au commandant notre station navale d'envoyer des renforts la division navale stationnant dans les eaux mexicaines.

— On assure que l'empereur Maximilien, avant de partir pour le Mexique, a fait tout simplement rédiger par un avocat de Trieste. On prétend, à ce sujet, qu'il y aurait prochainement à Ischl un grand conseil de la famille impériale d'Autriche. On aurait demandé à Trieste si, au point de vue médical, il était permis de communiquer à l'impératrice Charlotte la mort de son mari.

— Maximilien, frère de l'empereur François-Joseph d'Autriche, était beau-frère du roi des Belges, dont il avait épousé la sœur, la princesse Charlotte, en 1857.

Il tenait à la famille royale d'Italie par sa tante, l'impératrice Anne, femme de l'empereur Ferdinand I^{er}, qui abdiqua le 2 décembre 1848 en faveur de son neveu François-

terre, par les temps humides.

Elles échangèrent à peine quelques paroles.

Mme Mélusine, qui pressentait là une puissance rivale, lui lança un regard de haine, mais de haine en dessous, suivant son habitude.

Quant à la Bonne-Etoile qui n'aimait pas à salir ses rayons, elle détourna bien vite son regard pour le reporter sur une fleur, sur un arbuste, sur quelque belle chose de la création.

Mme Mélusine s'esquiva promptement; elle craignait que son désappointement ne parût, et sentait que son masque d'hypocrisie était moins bien attaché qu'à l'ordinaire.

Quand elle fut partie, Stella respira plus à l'aise. Elle mit la main de sa belle-mère sous le bras du colonel, qui, d'un air joyeux et fier, marcha en avant avec sa belle-compagne.

Chaque fois qu'il se promenait avec sa femme, il se sentait tout fleuri par la jeunesse de Coraly, et il marchait comme une bouquetière, qui a son panier de fleurs au bras.

Stella se trouvait à quelque distance, et les suivait, tout en songeant à ce qui venait de se passer, lorsqu'un bruit violent lui fit retourner la tête.

C'était la porte de la maison de Macabre, qui ve-

nait de s'ouvrir et retombait brusquement: c'était le mort qui sortait de sa tombe.

Stella tressaillit. Elle se sentit le cœur plus éclairé et la joue plus rouge.

Cependant, comme son père marchait en avant, elle voulut le suivre. Mais le mort s'élança, la rejoignit d'un seul bond, et lui saisit le bras, non pour l'entraîner dans le cimetière, selon l'usage des fantômes des légendes, mais tout simplement pour la retenir.

— Merci! s'écria-t-il, d'une voix toute palpitante d'émotion. Merci!

— Mais, pourquoi? dit Stella stupéfaite.

— Vous m'avez fait croire aux femmes.

— Comment?

— Je vous ai vue, je vous ai entendue. Voyez-vous ceci, continua-t-il, en désignant la petite ouverture pratiquée dans le mur, c'est là que le mort applique son œil, quand il veut regarder les vivants. Si, tout à l'heure, vous vous étiez retournée, vous auriez vu une flamme... une flamme d'enthousiasme, un éclair d'admiration.

En fait de femmes, je croyais aux trottresses, aux jettatrices, aux vipères..., et vous m'avez fait croire aux saintes, aux anges gardiens, aux pures vestales

qui veillent sur les feux sacrés.

Il m'a semblé que je commençais à ressusciter, et, grâce à vous, le mort s'est cru ici, dans la vallée de Josaphat!... Encore une fois, merci!

Il la quitta, rentra brusquement chez lui, et, le cœur tout illuminé, il s'écria :

— Je crois à l'amour!

Stella rejoignit son père; elle était tout émue, toute palpitante d'une radieuse surprise. Elle avait la tête pleine de visions de l'autre monde, et se disait qu'effectivement il serait beau de transformer la vallée de Montmorency en vallée de Josaphat.

Coraly, éclairée par les saintes lueurs de sa bonne étoile, avait vu le danger, et voulait s'y soustraire. Quand Théobald osa reparaitre, elle exigea qu'il consentit à s'éloigner d'elle; elle lui dit de pretexter un voyage d'affaires, loin de Paris, et de venir faire ses adieux au colonel. Le jeune homme se récria: il eut recours aux prières, aux supplications; mais Stella fut inflexible; et, tout en maudissant sa bête noire, il fut forcé de lui obéir.

Tout s'exécuta comme Stella l'avait ordonné: Théobald vint prendre congé du colonel, en annonçant qu'il partirait le lendemain. Stella, que son métier de chaperon empêchait d'aller passer une

huitaine de jours chez une amie, à Fontainebleau, fut alors comme Gusman, qui ne connaît plus d'obstacles. Deux jours après le départ de Théobald, elle embrassa son père et Benjamin, dit tout bas à Coraly: « Courage! » puis, reprenant son personnage de jeune fille, elle se fit à son tour escorter d'un chaperon; ce chaperon était une parente de son amie, un de ces êtres insignifiants qui remplissent dans la vie l'emploi de comparses; c'était une femme sèche, raide, grande, droite, une espèce de bâton habillé, fort respectable du reste, et sur lequel elle pouvait s'appuyer, comme une jeune sœur sur son échalas.

Mais Théobald n'était pas aussi parti que Stella le supposait; Mme Mélusine restait; la bonne étoile ne perdait dans l'horizon; qu'allait devenir l'aide filante?

Coraly, toute triste encore du sacrifice qu'elle avait accompli, fit tous ses efforts pour se distraire. Elle eut pour Benjamin des tendresses inaccoutumées, elle lui permit même de crever un tambour à ses oreilles, et lorsque, dans la journée, elle entra au jardin du lac, dit le jardin des roses, elle s'assit comme une bonne mère de famille, entre son mari, armé d'un panatella, et Benjamin armé de pétaards.

Joseph, et qui est fille de Victor-Emmanuel I^{er} de Sardaigne.

Par sa mère, Sophie, fille du feu roi Maximilien I^{er} de Bavière, il était allié à Louis II, le roi actuel. La reine douairière de Prusse, la veuve de Frédéric-Guillaume IV, est également fille de Maximilien I^{er} de Bavière, et par conséquent tante de l'empereur du Mexique.

Pour la famille d'Angleterre, la mort de Maximilien est aussi un deuil de famille, puisque Léopold I^{er}, son beau-père, appartenait, comme le prince Albert, à la maison de Saxe-Cobourg-Gotha.

Son mariage avec la princesse Charlotte, fille du feu roi des Belges, avait fait de Maximilien un parent de la famille d'Orléans, Léopold I^{er} ayant épousé la fille du roi Louis-Philippe.

— L'archiduchesse Sophie, mère de Maximilien, est, dit-on, dans un état de santé alarmant, depuis la mort de son fils.

— Le dernier discours prononcé dans le Sénat par M. Sainte-Beuve en faveur des philosophes du XVIII^e siècle et de MM. Renan, Victor Hugo, Eugène Sue, Georges Sand, etc., a mis en émoi toute l'École normale, et la menace d'une dissolution. On raconte que M. Nisard a renvoyé de l'établissement l'élève qui avait rédigé l'Adresse d'adhésion et de félicitations présentée à M. Sainte-Beuve à l'occasion de son discours. M. Nisard, directeur de l'École normale, aurait également voulu connaître le nom des deux élèves qui sont allés remettre l'Adresse à M. Sainte-Beuve. Refus de leurs camarades, et, comme M. Nisard insistait, tous les élèves auraient pris le parti, de quitter l'école. Mais on pense qu'ils ne tarderont pas à y rentrer.

— Le *Journal de Paris* publiait le 8 juillet la liste suivante des journaux étrangers qui avaient été saisis la veille à la poste :

L'Italie, le *Nouvelliste de Hambourg*, le *Bund*, le *Wanderer*, la *Gazette de Cologne*, la *Gazette d'Augsbourg*, le *Daily News*, l'*Express*, le *Spectator*, le *Saturday-Review*, le *Pal-Mail-Gazette*, l'*Examiner*, le *Sunday-Times* et le *Court Journal*.

— Le vice-roi d'Égypte, accompagné du prince de Galles, est arrivé à Windsor le 8 juillet, à sept heures du soir. Il a été conduit au château avec sa suite, dans les voitures de la cour, au milieu d'une escorte militaire. Les rues étaient pavées et remplies d'une foule considérable qui a accueilli le vice-roi avec enthousiasme.

— M. Ponsard, l'auteur de *Lucrece*, de *Charlotte Corday*, de *L'Honneur et l'Argent*, du *Lion amoureux* et de *Galilée*, est mort dimanche, à Passy, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

— M. le duc de Nemours, avec son fils, le

duc d'Alençon, et ses deux filles, les princesses Marguerite et Blanche d'Orléans, viennent d'arriver chez le duc Ernest de Saxe-Cobourg, à Cobourg, à qui ils viennent faire une visite de quelques semaines.

— La forme des médailles distribuées aux exposants a subi quelques modifications comparativement aux anciennes. Elles représentent, d'un côté, le portrait de l'Empereur avec une couronne de laurier; de l'autre, deux génies qui tiennent un cartouche sur lequel se trouve gravé le nom de l'exposant. Ces modifications sont complétées par la perfection du frappe, qui ne laisse rien à désirer. On peut s'en convaincre par les quelques médailles qui ont été exposées au palais du Champ-de-Mars.

— Une société vient de se former à Paris, au capital de trois millions, dans le but d'aller explorer les mers d'Espagne, à l'endroit où la flotte espagnole, attaquée par la marine anglaise, eut, au commencement du siècle dernier, trois galions chargés d'or coulés à fond.

Ces galions, revenant du Mexique, portaient, d'après les évaluations des historiens, environ cinq cents millions de piastres. Ils sont encore au fond de la mer. Plusieurs tentatives pour les retirer ont été faites inutilement. La nouvelle société a des moyens d'investigation sur lesquels elle compte beaucoup. La reine d'Espagne vient de lui accorder l'autorisation qui lui était nécessaire; on construit à Bordeaux des pontons d'une force prodigieuse, et bientôt on commencera à pourchasser de nouveau ces galions que la mer persiste à garder. Cinq cents millions de piastres! cela en vaut la peine.

— Voici quelques chiffres concernant l'Exposition, extraits du rapport de M. Rouher :

La surface occupée par le Palais et ses dépendances était, en 1855, de quinze hectares, de douze hectares et demi en 1862; elle atteint, en 1867, plus de quarante hectares dont le Palais couvre plus du tiers.

Le nombre des exposants, dont le chiffre était de 22.000 en 1855, et 28.000 en 1862, atteint aujourd'hui celui de 60.000.

Le poids des produits exposés ne doit pas être évalué à moins de 28.000 tonnes. La communication établie entre le Palais et les chemins de fer du continent, a pu seule fournir le moyen de conduire et d'installer, avec la célérité et le soin nécessaires, cette énorme quantité d'objets, arrivés, pour la plus grande partie, dans les derniers jours du mois de mars.

La force motrice, installée pour la mise en mouvement des machines, représente plus de mille chevaux-vapeur. Le service hydraulique est établi sur la base d'une distribution d'eau suffisante pour défrayer abondamment les besoins d'une ville de cent mille âmes.

— Une terrible maladie, fille de la Tamise, à ce que nous croyons, vient de faire son apparition à Londres. Les Anglais l'appellent la *mort noire*. C'est une sorte d'empoisonnement accompagné de fièvre chaude, de délire, de convulsions et se terminant par un refroidissement progressif qui conduit à la mort. Le docteur Yandell croit à l'identité de la *mort noire* avec l'affection appelée *pourpre* qui s'attaque à la race porcine. Et en effet les cochons meurent en masse en ce moment aux environs de Londres.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Les quatre députés de Maine-et-Loire ont voté pour l'adoption du projet de loi relatif aux suppléments de crédits de l'exercice 1867.

Saumur, 6 juillet 1867.

Monsieur le Rédacteur,

Notre savant compatriote, M. Beulé, de l'Institut, vient de passer quelques jours dans notre ville.

Revoir son pays, ainsi que ses anciens amis d'enfance, était une fête pour lui comme pour eux, fête qui a été de trop courte durée.

On peut, sans crainte, affirmer que les caractères aussi dignes, aussi capables et aussi distingués que celui de M. Beulé, se rencontrent rarement.

On ne saurait le dire trop haut, surtout pour notre pays, dont les intérêts menacés ne sauraient à l'avenir être défendus avec trop de talent et d'énergie.

M. Beulé est non-seulement l'homme qui parle le mieux, mais son intelligence, très-supérieure, a atteint aujourd'hui une force contre laquelle toute autre ne saurait longtemps résister.

Aussi occupe-t-il à Paris une des positions les plus élevées, quoique des plus indépendantes, et cette position il ne la doit qu'à ses propres travaux et à son propre mérite. M. Beulé est secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, il est en outre membre de l'Académie des Sciences.

Qu'il veuille bien conserver un bon souvenir de son séjour parmi nous, et dans toutes circonstances compter sur ses amis de Saumur.

Enfin, puisse notre pays, dans son propre intérêt, choisir bientôt, pour le représenter, le plus savant et l'un de ses enfants les plus distingués, M. Beulé. UN ABONNÉ.

PROGRAMME DE LA MUSIQUE DU 11 JUILLET :

Marche militaire.
Bianca il Faliero (quatuor).
Herculanum (duo).
Il Trovatore (romance).
Sémiramide (ouverture).
Le Prince Oscar (valse).

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

Dimanche ont eu lieu, à Faye, les obsèques de M. G. Bordillon. Une affluence nombreuse parmi laquelle on rencontrait des hommes appartenant à toutes les classes et à toutes les conditions, avait voulu accompagner, à sa dernière demeure, le citoyen qui avait en l'heureux et rare privilège de traverser notre époque si agitée par les luttes politiques, sans laisser une haine et un ennemi. Tous les drapeaux s'inclinaient devant cette tombe, toutes les dissidences s'apaisaient, et l'homme politique disparaissait pour faire place au fils de la cité d'Angers, au plébéien qui, par son travail, son intelligence et son talent, avait acquis son rang dans la société.

Une députation du conseil municipal, conduite par M. le maire d'Angers, une députation des ouvriers des carrières, et des ouvriers d'Angers suivaient le convoi. Les coins du drap mortuaire étaient tenus par M. Montrieux, maire d'Angers; M. Carnot, député de la Seine; M. Chevré, et un ami du défunt, qui n'avait jamais cessé de lui donner, jusqu'à son lit de mort, des marques d'affection et de dévouement qu'on n'oublie jamais. M. Tarin, greffier du tribunal. On peut, sans exagération, évaluer à plus de deux mille personnes, le nombre de ceux qui formaient le cortège.

Après les prières de l'Eglise, et arrivé au cimetière, M. Montrieux, maire d'Angers, a résumé, en quelques mots pleins de cœur, les titres particuliers de M. G. Bordillon aux larmes de toute l'assistance. M. Mourin, membre du conseil municipal, a lu ensuite, en la faisant précéder de quelques paroles vivement senties, une lettre écrite par M. Marie, et qui rend aux qualités privées de M. G. Bordillon le plus juste et le plus éloquent de tous les hommages. Un discours, prononcé par M. Carnot, a clos cette triste et douloureuse cérémonie.

A Dieu seul appartient d'endormir et de cicatrizer les plaies du cœur; mais il est cependant des consolations humaines qu'on peut offrir à une famille. Quand la cité entière s'associe à votre deuil; lorsque des hommes viennent de tous les points des divers horizons politiques prier et pleurer sur une tombe; et quand toutes les voix s'unissent pour proclamer qu'un homme a été honnête, loyal et généreux, il y a dans cette unanimité d'opinions une consolation et un titre de noblesse. Que la noble et pieuse femme qui vient d'être si cruellement frappée dans ses affections les plus intimes, veuille accepter l'un et l'autre.

On lit dans le *Journal de Baugé*, du 6 juillet :

« Nous avons la douleur d'annoncer à nos lecteurs la mort de M. Baranger, curé de cette ville, décédé ce matin, à onze heures. »

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODERT.

Dernières Nouvelles.

On lit dans la partie officielle du *Moniteur* : Par décision impériale, en date du 9 juillet 1867, rendue sur la proposition du grand chancelier, et de l'avis unanime du conseil de l'ordre, Lopez Miguel, colonel mexicain, chevalier de l'ordre du 15 septembre 1865, officier du 7 avril 1866, a été rayé des contrôles de la Légion d'honneur pour cause d'indignité.

Athènes, 6 juillet. — Les avis de Candie portent que la province de Kissamos ayant refusé samedi de faire sa soumission à Omer-Pacha, les Turcs auraient brûlé neuf villages et massacré les enfants et les vieillards. Trente jeunes filles, pour éviter le dernier outrage, se seraient précipitées dans la mer.

Constantinople, 9 juillet. — (*Officiel*.) Omer-Pacha, après avoir concentré heureusement les troupes turques près de Castellfranco, a complètement battu les insurgés retranchés près de Sphakia. Il a pris d'assaut et occupé les hauteurs de Sphakia. Tous les insurgés réfugiés dans les retraites des montagnes sont

et d'armes blanches. Elle laissa avec une grâce parfaite le colonel fumer à ses côtés, comme le Vésuve, et Benjamin faire plus de bruit que la bataille de Magenta : l'enchanteresse de salon était tout près de devenir une enchanteresse du foyer; mais, hélas! la faible et légère Coraly marchait dans le bon chemin comme sur la lisière d'un bois, entre le bien et le mal, entre la grande route et le taillis.

Une voix la fit tressaillir : c'était la voix de Théobald qui lui demandait poliment de ses nouvelles.

— Comment, encore ici! dit le colonel en secouant la main du jeune homme, je vous croyais parti.

— J'ai différé mon voyage de quelques jours, répondit Théobald, qui avait appris le départ de son ennemie.

Tout-à-coup Théobald fut abordé par un personnage martial et presque menaçant, qui lui présenta une épée.

C'était Benjamin qui jouait, à quelque distance, avec des armes lilliputiennes : il venait d'apercevoir Théobald et de bondir jusqu'à lui.

— Tiens! dit-il, à Théobald, en lui présentant l'épée.

— Eh bien! que veux-tu? répondit le jeune

homme, qui prit l'arme en riant.

Mais l'enfant ne riait pas, lui... il prenait des airs de Rodrigue, défiant don Gomez.

— En garde! cria-t-il à Théobald, en s'effaçant assez habilement et en agitant sa petite épée.

— Est-ce que Théobald t'a offensé, Monsieur le général des Mirmidons? demanda le colonel.

— Je ne sais pas, répondit l'enfant, avec un sérieux imperturbable; mais je sais bien ce qu'elle a dit, grande sœur Stella.

— Eh bien, voyons, qu'a-t-elle dit? reprit le colonel en riant toujours.

— Grande sœur Stella, reprit Benjamin, a dit comme ça : « Si j'étais homme, je me battrais en duel avec Théobald. »

Coraly et Théobald tressaillirent et regardèrent le colonel du coin de l'œil, avec un effroi qu'ils avaient peine à cacher.

Le colonel ne soupçonnait rien encore, cependant il ne riait plus, il avait comme une crainte vague.

— Je suis un homme, moi, continua l'enfant. En garde! en garde!

— Allons, tais-toi, dit le colonel; je suis sûr que ta sœur ne t'a pas dit un mot de cela.

— Si, reprit Benjamin, avec l'insistance des en-

fants, elle a dit ça, grande sœur Stella, elle l'a dit comme ça.

— C'est singulier, pensa le colonel, cet enfant ne ment jamais... Mais bah! cela n'a pas de sens... Stella s'amusa; elle jouait avec lui.

Il se leva, dit adieu à Théobald, et fit quelques pas avec Benjamin. Le jeune homme saisit ce moment pour dire furtivement à Coraly :

— Je vous écrirai... mais auparavant il faut que je vous explique... Le colonel se retourna, Théobald n'eut que le temps de glisser à Coraly une phrase rapide, qu'elle sembla comprendre à peine; puis il la salua profondément et s'éloigna.

Quelques heures après, elle était dans un petit salon qu'elle avait fait meubler avec un goût charmant. Elle tenait une tapisserie et restait l'aiguille en l'air, le regard vague, le cœur plein : elle songeait à Théobald beaucoup plus qu'elle ne l'aurait voulu.

ANATIS SÉGALAS.

(La suite au prochain numéro.)

cernés. La plupart des districts font acte de soumission en livrant de grandes quantités d'armes.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Au moment où l'intérêt public se concentre sur l'imposante cérémonie de la distribution des récompenses aux lauréats de l'Exposition universelle, *l'Univers illustré* a la bonne fortune de pouvoir mettre, cette semaine même, sous les yeux de ses lecteurs une vaste composition, deux fois grande comme le format

du journal, et qui, au mérite de la primeur, joint celui d'être une œuvre d'art de premier ordre. Ce tour de force artistique n'a pu être accompli dans un temps si court et avec un succès si complet, que grâce à la bienveillance des habiles architectes chargés de la décoration du Palais de l'Industrie. Dans le numéro de la même semaine, il importe de signaler également : *l'Arrivée du Sultan à Paris*; *la Revue comique du mois*, par Cham; *les Reproductions des canons les plus curieux de l'Exposition universelle*; *le Portrait du doc-*

teur Trousseau; *les Eaux de Kissingen*, etc. Telles sont les principales gravures de ce numéro de *l'Univers illustré*, et on voit qu'il est tout à fait digne de la réputation que ce magnifique recueil s'est acquise depuis longtemps. Grâce à la prime gratuite des ŒUVRES DE BALZAC, *l'Univers illustré* est aujourd'hui un journal sans rival.

On annonce la publication des Œuvres illustrées de Champfleury : on connaît le succès qu'ont obtenu les divers ouvrages de ce célèbre

écrivain, en volumes in-18. Aussi nous ne doutons pas que cette nouvelle édition, qui, dit-on, sera illustrée par Lix, n'obtienne un grand succès, d'autant mieux qu'elle paraît en livraisons à 10 c., et que malgré tout le luxe dont elle sera entourée, l'édition des Œuvres illustrées de Champfleury ne dépassera pas 20 fr.; c'est l'un de nos écrivains aimés, M. Décembre-Alonnier, qui en aurait pris la direction artistique.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e ROULLEAU, notaire à Fontevault.

A VENDRE DEUX MAISONS IMPORTANTES Avec servitudes.

Sur les bords de la Loire, pouvant convenir à un propriétaire ou à un établissement de commerce. S'adresser audit notaire. (586)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE PROPRIÉTÉ

Située à Saint-Florent,

Composée de maison d'habitation, vaste cour, grands jardins, hangars, et trois caves dans le rocher; le tout parfaitement approprié au commerce des vins.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE LA FERME DES PATURES

Située près le château de la Motte, commune de Saint-Lambert-des-Lévéés, contenant 25 hectares 74 ares. S'adresser à M. le baron de LAMOTTE-BARACÉ, au château de la Motte, ou à M^e LEROUX, notaire. (569)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Le dimanche 14 juillet 1867, à midi, En la Mairie de Vivy,

94 PIEDS DE PEUPLIERS

Agés de 50 à 55 ans,

Formant l'avenue de la terre de la Brardaye, sur la route de Longué à Saumur.

On paiera 5 0/0 en sus des enchères.

S'adresser, pour les conditions, à M^e LEROUX, notaire, et, pour visiter les arbres, à la Brardaye. (558)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 14 juillet 1867, à 11 heures du matin,

En l'étude de M^e LAUMONIER,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de Notre-Dame, et un PETIT JARDIN, clos de murs, en face la maison, occupés ci-devant par le sieur Honoré VASSOU, vannier. (571)

A VENDRE

JOLIE PROPRIÉTÉ

A 10 kilomètres de Saumur,

Jardin fruitier et d'agrément, en plein rapport; revenu assuré : 5 0/0, pouvant s'élever à 15 0/0 dans trois ans.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e TOUCHALEAUME, notaire. (229)

TROIS MAISONS A VENDRE

Rue de Bordeaux.

S'adresser à M. VINSONNEAU. (582)

Département de Maine-et-Loire.

ARRONDISSEMENT DE SAUMUR.

VENTE D'HERBE SUR PIED.

Le Maire de la commune de Distré fait savoir que, le dimanche 21 juillet 1867, à midi, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, et sur les lieux, de l'herbe des marais de Distré, savoir :

Petit marais de Pocé, marais de Pocé, marais de Villevert, marais de la Vacherie.

La vente se fera par lots, qui seront désignés au moment de la vente.

On commencera par le petit marais de Pocé, lieu de la réunion.

On paiera comptant, plus cinq centimes par franc.

Le Maire de Distré,
PERREAU.

Étude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

APRÈS DÉCÈS.

Le dimanche 14 juillet 1867, à une heure, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur, dans une cave sise à Souzay, près Saumur, à la vente aux enchères de :

- 1° Une tonne vin rouge de 1857;
- 2° Trois tonnes vin rouge de 1858;
- 3° Une tonne vin rouge de 1859;
- 4° Une tonne, et 1/2 barrique de 1861;
- 5° Sept poinçons vin rouge de 1862, vin en bouteilles.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

RÉCOLTES 1865 et 1866.

VINS DE PROPRIÉTAIRES

Canton de Bourgueil,

A VENDRE

EN GROS OU EN DÉTAIL,

Par barriques,

S'adresser Grand'Rue, n° 43, à Saumur, ou au bureau du journal. (519)

HISTOIRES DU VIEUX TEMPS

EXTRAITS DU MANUSCRIT DE L'ÉCUYER LOYS DE CUSSIÈRE,
Gentilhomme angevin.

Revus et publiés par son petit-neveu,
Le Chevalier DE GLOUVET.

Un fort volume in-18 jésus de plus de 600 pages.

PRIX : 4 francs.

En vente à Saumur :

Chez P. GODET, imprimeur-libraire; GRASSET, libraire; JAVAUD, libraire.

A LOUER PRÉSENTEMENT, UNE MAISON

Située à Saumur, rue de la Comédie, en face du Square.

Cette maison a été occupée par M. Lépine, marchand grainetier.

S'adresser à M. THIÉRCÉLIN, négociant, à Saumur, rue Beaurepaire.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. BADIN, serrurier-mécanicien, a transféré son domicile carrefour Dacier, n° 14.

AVIS

M. FORGE FILS informe le public qu'il continue toujours, comme par le passé, le commerce du charbon de terre et de l'ardoise. (575)

ON DEMANDE A ACHETER UN CHIEN couchant, blanc et orange.

S'adresser au bureau du journal.

SOUFRE SUBLIMÉ PUR.

Dépôt chez A. PIE fils, droguiste.

Une maison de Rouennerie et de Nouveautés DEMANDE un apprenti. S'adresser au bureau du journal.

M. Busson, greffier du tribunal de commerce, DEMANDE UN COMMIS.

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans, demande une place dans un bureau ou un magasin. S'adresser au bureau du journal.

INSECTICIDE VICAT

Douze ans de succès; neuf médailles aux expositions de Paris et de Londres, 24 rapports des conseils de salubrité d'hygiène publique, des Académies de médecine et de pharmacie, des Sociétés d'agriculture, etc., garantissent que l'*Insecticide-Vicat* détruit, par le contact, tous les insectes, tels que : punaises, puces, mouches, mites, cris-cris, etc., sans le moindre danger pour l'homme, les chiens, oiseaux et plantes. Fabrique hydraulique à Arcueil. Maison à Paris, rue Saint-Denis, 125; succursales : Lyon, 18, rue Bogaud; Marseille, 24, rue de Noailles. Se vend chez les principaux épiciers exclusivement en flacons de 8 fr., 4 fr. 25 c., 75 c. et 50 c., ainsi que dans des insufflateurs, 50 c. et 1 fr. Remise d'usage au commerce. Expédition franco. Se trouve à Saumur, maison A. PIE fils.

LA MODE ILLUSTRÉE

Paraissant à Paris tous les jeudis Journal de la Famille Un n° est envoyé gratis sur demande affranchie

52 numéros par an, du format de L'ILLUSTRATION, avec de nombreuses gravures dans le texte.

PREMIÈRE ÉDITION. — Avec plus de 2,000 gravures sur bois, représentant au moins 50 gravures de toilettes par an avec leur description, et tout ce que la mode offre de plus nouveau en lingerie, coiffures, sujets de travaux à l'aiguille, au crochet, etc.

Prix (franco) : trois mois 3 fr. 50; six mois, 7 fr.; l'année, 14 fr.

DEUXIÈME ÉDITION. — Elle contient les mêmes éléments que la première, plus 12 gravures de mode coloriées à l'aquarelle, une par mois.

Prix (franco) : trois mois, 4 fr. 25; six mois, 8 fr. 50; l'année, 17 fr.

TROISIÈME ÉDITION. — Elle se com-

pose des mêmes éléments que la première, mais elle donne en plus 25 gravures de mode coloriées à l'aquarelle, deux par mois.

Prix (franco) : trois mois, 5 fr.; six mois, 10 fr.; l'année, 20 fr.

QUATRIÈME ÉDITION. — (Edition de luxe). — Elle contient les mêmes éléments que la première, mais chaque semaine, avec le journal, les abonnés de cette édition reçoivent une grande gravure coloriée à l'aquarelle, soit, par an, 52 gravures coloriées, avec la description de chaque dans le corps du journal.

Prix (franco) : trois mois, 7 fr.; six mois, 13 fr. 50; l'année, 25 fr.

(Les abonnements partent du premier de chaque mois).

Rédaction, Administration et Abonnements, 56, rue Jacob, à Paris.

On s'abonne également chez tous les libraires de la France et de l'étranger.

CALENDRIER DE LA NOBLESSE

DE LA TOURAINE, DE L'ANJOU, DU MAINE ET DU POITOU,
Pour 1867,

Publié par J.-X. CARRÉ DE BUSSEROLLE, membre de la Société archéologique de Touraine, auteur de l'*Armorial général* de cette province.

1 vol. petit in-12, de 447 pages; prix : 10 fr.

En adressant à l'auteur, rue Colbert, 96, à Tours, un mandat sur la poste de 10 fr. 50 c., on recevra le volume franco. (219)

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 9 JUILLET.			BOURSE DU 10 JUILLET.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	68 85	» 15	» »	68 85	» »	» »
4 1/2 pour cent 1852.	98 95	» »	» 05	99 »	» »	» 05
Obligations du Trésor.	475 »	3 75	» »	475 »	» »	» »
Banque de France.	3320 »	» »	» »	3300 »	» »	20 »
Crédit Foncier (estamp.).	1392 50	5 »	12 50	1410 »	17 50	» »
Crédit Foncier colonial.	565 »	» »	7 50	565 »	» »	» »
Crédit Agricole.	625 »	» »	» »	622 50	» »	2 50
Crédit industriel.	633 75	» »	5 »	632 50	» »	1 25
Crédit Mobilier.	337 50	1 25	» »	362 50	5 »	» »
Comptoir d'esc. de Paris.	762 50	3 75	» »	767 50	5 »	» »
Orléans (estampillé).	880 »	» »	2 50	880 »	» »	» »
Orléans, nouveau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nord (actions anciennes).	1157 50	» »	» »	1160 »	2 50	» »
Est.	537 50	» »	» »	535 »	» »	2 50
Paris-Lyon-Méditerranée.	885 »	5 »	» »	885 »	» »	» »
Lyon nouveau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Midi.	553 75	5 »	» »	553 75	» »	» »
Ouest.	557 50	2 50	» »	557 50	» »	» »
C ^e Parisienne du Gaz.	1565 »	5 »	» »	1560 »	» »	5 »
Canal de Suez.	350 »	» »	5 »	351 25	1 25	» »
Transatlantiques.	365 »	» »	» »	365 »	» »	» »
Emprunt italien 5 0/0.	49 45	» 15	» »	49 35	» »	10 »
Autrichiens.	465 »	» »	» »	466 25	1 25	» »
Sud-Autrich.-Lombards.	381 25	» »	» »	385 »	3 75	» »
Victor-Emmanuel.	72 »	» »	2 »	72 »	» »	» »
Romains.	77 »	» »	» 50	75 »	» »	2 »
Crédit Mobilier Espagnol.	246 25	3 75	» »	247 50	1 25	» »
Saragosse.	110 »	2 50	» »	107 50	» »	2 50
Séville-Xérés-Séville.	31 »	» »	1 »	30 »	» »	1 »
Nord-Espagne.	95 »	» »	» »	105 »	10 »	» »
Compagnie immobilière.	176 25	1 25	» »	187 50	11 25	» »

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	315 »	» »	» »	315 »	» »	» »
Orléans.	311 25	» »	» »	310 75	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	315 25	» »	» »	314 75	» »	» »
Ouest.	308 75	» »	» »	309 »	» »	» »
Midi.	308 50	» »	» »	308 50	» »	» »
Est.	312 »	» »	» »	311 »	» »	» »

Saumur. P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le

18

LE MAIRE,